

des logements pour étudiants projetés à l'avenue du Chablais

Le projet de rénovation de l'immeuble situé à l'avenue du Chablais 30 donnera une bouffée d'air bienvenue aux étudiants lausannois: 39 chambres, des cuisines et des sanitaires communs devraient être mis à leur disposition dès l'été 2009. Pour réaliser ce projet, la Municipalité de Lausanne souhaite accorder à la Société coopérative Cité-Derrière un droit de superficie sur cette parcelle communale, ainsi qu'un cautionnement solidaire.

Situé en limite avec la commune de Renens, l'immeuble du Chablais 30, construit en 1900, offre une surface habitable de 749 m² sur cinq étages. Initialement promis à la démolition, il sera transformé en logements pour étudiants par la Société coopérative Cité-Derrière, à la demande du service du logement et des gérances de la Ville de Lausanne. Après les travaux de rénovation, estimés à 3'300'000 francs, il comprendra 39 chambres, une cuisine commune et deux locaux sanitaires à chaque étage.

Pour réaliser ce projet, la Municipalité souhaite accorder un droit de superficie à la Société coopérative, ainsi qu'un cautionnement solidaire à hauteur de 30%, lui permettant ainsi d'obtenir des prêts bancaires à des conditions favorables.

En ce qui concerne la gestion de l'immeuble, la Société coopérative établira un bail avec la Fondation solidarité logement pour les étudiants - créée par la Fédération des associations d'étudiants (FAE) - qui sera chargée de louer les chambres à des jeunes en formation. Afin d'abaisser les loyers, la Ville de Lausanne souhaite également subventionner cette rénovation, en collaboration avec le Canton de Vaud. L'octroi de ces subventions publiques dépendra toutefois de la réponse qui sera donnée prochainement au postulat de la députée Anne Baehler-Bech et consorts, demandant des mesures concrètes pour l'accès au logement des personnes en formation.

La direction de la culture, du logement
et du patrimoine

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Elinora Krebs, cheffe du service du logement et des gérances, tél. 021 315 74 10.

Le préavis n° 2007-52 se trouve sur internet à l'adresse www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 11 octobre 2007